

DECLARATION DE OUANAMINTHE

Les syndicalistes affiliés à la CSI/CSA de Haïti (la CTH,CTSP) ainsi que le mouvement syndical représentatif (ESPM/BO, CATH, CNOHA, FNSH) et de la République Dominicaine (La CASC, CNTD et CNUS) réunis à Villa CODEVI les 25 et 26 janvier 2023 et appuyé par la CSI, CSA, les organisations syndicales de Belgique, du Brésil, du Canada, du Costa Rica, de l'Espagne, de la France, de l'Italie, du Panama, de la République Dominicaine et de la Suède déclarent :

Que la crise en Haïti est due à la mauvaise gouvernance, à l'ingérence internationale, à l'absence d'Etat de droit et de justice sociale, et à un modèle de société où l'économie est au profit d'une élite.

1. Toute solution à la crise en Haïti passe d'abord par la reconnaissance de la souveraineté du pays, de l'Etat et du peuple haïtiens. C'est au peuple d'Haïti de choisir ses propres dirigeants et son mode de gouvernement. Dans le contexte actuel, toute intervention armée internationale irait à l'encontre du droit à l'autodétermination des Haïtiens et Haïtiennes.
2. Le contexte actuel nécessite la refondation d'une nouvelle Haïti, plaçant la reconstruction de l'Etat de droit et de la justice sociale au cœur de celle-ci.
 - Cela implique la mise en place d'un agenda du travail décent sur la base de ces quatre piliers : le respect des droits des travailleurs et des travailleuses, l'accès à la protection sociale, l'instauration du dialogue social et la création massive d'emplois dignes et durables.
 - Cela nécessite également des politiques publiques, qui assurent l'accès aux services sociaux (éducation, santé, logement, etc.), promouvant la production nationale, la justice fiscale et la lutte contre les inégalités.
 - Cela suppose enfin une attention particulière aux droits des filles et des femmes comme les plus exposées aux violences alors qu'elles sont une composante essentielle de la refondation du pays.
3. La lutte contre l'insécurité et la corruption, et, au-delà, la résolution de la crise structurelle en Haïti appellent à une transition et à une rupture avec le cycle historique de crises, de chocs et d'ingérence. Le mouvement syndical représentatif en Haïti participe activement avec d'autres acteurs de la société civile au projet d'une transition de rupture. Ce projet implique la mise en place d'un gouvernement transitoire, issu d'un large consensus national des forces vives représentatives du pays, qui assurent, à terme, les conditions pour l'organisation d'élections légitimes, transparentes et démocratiques.

Le mouvement syndical haïtien compte sur la solidarité internationale, en général, et la solidarité syndicale, en particulier, pour appuyer ces revendications et accompagner les

syndicats haïtiens et les autres acteurs de la société civile à la construction de cette nouvelle Haïti a laquelle le peuple aspire.